Bienvenue dans le Service de l'Hôpital de Jour Médical de la Clinique Saint-Luc Bouge.

Ce guide pratique est destiné à vous aider à passer une journée agréable au sein de notre service.

Notre service comporte 22 lits dont 10 chambres privées, 6 box et une chambre avec 6 lits.

Le médecin chef de ce service est le Docteur Montfort.

L'unité de soins est composée d'une infirmière en chef, Vinciane Herwats, qui est secondée par son adjoint, Olivier Gilles. Cette équipe comprend également 6 infirmières, 2 aides logistiques, 1 esthéticienne et un secrétariat.

L'équipe pluridisciplinaire du Plan National Cancer se tient égalemnt à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre traitement.

Vous pouvez contacter

notre service

de l'Hôpital de Jour Médical

au 081 20 91 70

ou le secrétariat

au 081 20 91 71.

Clinique Saint-Luc
Bouge

www.slbo.be

Tél. : 081 20 91 11
Fax : 081 20 91 98
info@slbo.be
Asbl Santé & Prévoyance
Rue Saint-Luc, 8
5004 Bouge

Clinique Saint-Luc
Bouge

Hôpital de jour médical

Bien vivre son traitement au quotidien

Lors de votre arrivée à l'hôpital

Selon les consignes reçues préalablement par le secrétariat, dès votre arrivée, vous pouvez aller vous inscrire aux admissions d'hospitalisation ou aux guichets des consultations.

Si vous en disposez, n'oubliez pas de vous munir de votre prescription médicale. Sinon, nous vous invitons à vous présenter à la consultation de la discipline correspondant à votre pathologie.

Rendez-vous, ensuite, au secrétariat de l'Hôpital de Jour Médical qui se situe à l'étage 02.

- *Nous vous demandons de respecter l'heure de votre rendez-vous.*
- *Sachez qu'un temps d'attente est à prévoir avant de voir le médecin ou qu'une chambre vous soit attribuée.*
- *Concernant l'obtention de votre chambre, dans la mesure du possible, nous essayons de répondre au maximum à vos envies.*

Lors de votre arrivée dans notre service

Lors de votre arrivée dans le service, un(e) infirmi(è)r(e) vous accueillera et vous installera dans votre chambre. Vous pourrez lui confier vos vignettes d'admission ainsi que votre prescription médicale. Il (Elle) vous mettra votre deuxième bracelet en vérifiant votre identité (nom, prénom, date de naissance).

Ensuite un(e) infirmi(è)r(e) vous accompagnera durant l'administration de votre traitement.

Le service vous offre la possibilité d'un repas froid au prix de 2,04 euros (choix entre pain blanc ou gris et jambon ou fromage). Vous recevrez également une tasse de café, une bouteille d'eau et un potage si vous le désirez. Le repas est proposé en fonction de l'heure de votre arrivée et de la durée de votre traitement. La commande des repas se clôture à 11h00.

Votre sortie

A la fin de votre traitement, vous pouvez quitter l'Hôpital de Jour Médical.
N'oubliez pas de passer au secrétariat pour prendre un prochain rendez-vous.

Avant de partir, nous vous demandons également de bien vouloir remplir le questionnaire de satisfaction et de le remettre au personnel infirmier. Ce questionnaire permettra à la clinique d'améliorer votre prise en charge au sein du service dans lequel vous venez de réaliser votre traitement.

A votre domicile

Si un problème se présente lorsque vous êtes à votre domicile, nous vous conseillons de contacter dans un premier temps votre médecin traitant.
Si celui-ci est absent, nous sommes à votre disposition au 081 20 91 70 (du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00).
Vous pouvez également prendre contact avec le médecin spécialiste correspondant à votre pathologie en passant par l'accueil de la clinique au 081 20 91 11.

Si le problème est plus important, nous vous conseillons de vous rendre aux urgences
(081 20 91 00).